

QUESTIONS ORALES

LA POLLUTION

LA FUITE DE PÉTROLE À CHERRY POINT—LA COLLABORATION CANADO-AMÉRICAINNE AU NETTOYAGE DU LITTORAL

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Elle porte sur la fuite de pétrole survenue à Cherry Point, présumément dans les eaux américaines, mais qui aurait dérivé dans les eaux canadiennes. Le ministre doit bien faire tout son possible pour les épurer, mais je lui demande s'il existe des arrangements mixtes entre le Canada et les États-Unis sur les fuites de pétrole dans ces eaux?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Oui, monsieur l'Orateur. Au sens de collaboration technologique entre hauts fonctionnaires ou organes spéciaux du gouvernement des deux pays, il existe un arrangement de collaboration qui s'applique en l'occurrence.

LA FUITE DE PÉTROLE À CHERRY POINT—LES PROTESTATIONS AUPRÈS DES É.-U.—LA QUESTION D'UNE RÉGIE MIXTE DES EAUX DU LITTORAL

L'hon. M. Stanfield: Comme le pétrole aurait dérivé dans les eaux canadiennes, le ministre pourrait-il nous dire si les autorités américaines ont reçu des protestations au sujet de leur négligence à empêcher cette dérivation?

L'hon. M. Jamieson: Pas encore à ma connaissance. Il conviendrait peut-être plus d'adresser une telle question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Comme le signale le chef de l'opposition, je pourrais ajouter que la dérivation s'est produite exactement comme nous l'avions prédit. En d'autres termes, des scientifiques et d'autres personnes avaient affirmé que, dans certaines circonstances, un épanchement à cet endroit dériverait dans les eaux canadiennes, ce qui explique notre inquiétude à propos de toute l'affaire.

L'hon. M. Stanfield: Le ministre propose-t-il de recommander au secrétaire d'État aux Affaires extérieures des protestations, puisque selon toute probabilité ce dernier agira jusqu'à un certain point d'après ses conseils en la matière. J'aimerais aussi demander au ministre ou au premier ministre si cette question dépasse la juridiction du ministre, si l'on a eu des résultats avec la proposition canadienne qui recommandait l'établissement d'une administration canado-américaine dans ce secteur général, laquelle régirait ces eaux, qu'il s'agisse de la Commission mixte internationale ou de quelque autre organisme de ce genre? Une telle proposition a été faite, je pense, mais y a-t-il progrès dans les efforts tentés pour lui donner suite?

L'hon. M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, le gouvernement canadien et, en vérité, la Chambre des communes me semblent avoir indiqué clairement qu'à notre avis, ces gros pétroliers ne devraient pas emprunter la route dite de Cherry Point. Bien entendu, ce renseignement a été transmis au gouvernement des États-Unis. Tout ce que je puis ajouter pour l'instant, c'est qu'aux discussions non officielles de Washington jeudi dernier, j'ai réaffirmé cette opinion et j'ai exprimé la volonté du gouvernement du Canada de collaborer à tous égards si les États-Unis ne

[M. l'Orateur.]

jugeaient pas opportun de prendre note de nos premières instances.

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence accorde la parole au chef de l'opposition pour une question supplémentaire, mais je crois qu'en toute justice je devrais alors accorder la parole au député de Surrey-White Rock.

L'hon. M. Stanfield: Merci, monsieur l'Orateur. Le ministre voudrait-il répondre à la première partie de ma longue question. A-t-il l'intention de recommander qu'on formule une protestation parce que les États-Unis n'ont pas paré à l'épanchement de pétrole avant qu'il s'étende aux eaux canadiennes?

L'hon. M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, je crois qu'on pourrait peut-être formuler cela un peu autrement, dans le sens que certainement, en passant par les différents secteurs maritimes qui me servent d'intermédiaire, je ferai savoir aux responsables que nous sommes déçus que les dégâts n'aient pas été réparés aussi promptement qu'on aurait pu le faire. D'autre part, il me faut faire des réserves car je crois savoir que les autorités américaines se sont rendues rapidement sur place et que, pour autant que je le sache et du point de vue technique, elles ont tout mis en œuvre pour empêcher l'épanchement de s'étendre.

LA FUITE DE PÉTROLE À CHERRY POINT—LA QUESTION DE L'AIDE AUX MUNICIPALITÉS LÉSÉES

M. Barry Mather (Surrey-White Rock): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre des Transports. Étant donné que, selon des renseignements que je viens de recevoir, la nappe de pétrole dans cette zone a maintenant une longueur d'environ un mille, allant de Crescent Beach à White Rock, et une profondeur de 10 pieds, et que 100 à 150 personnes sont à l'œuvre, s'efforçant autant que possible d'éloigner la nappe des rivages, le ministre s'engagera-t-il à fournir toute l'aide immédiate que lui demandent les municipalités ou les habitants de la région?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Je répondrai affirmativement, sans réserves, à cette question, monsieur l'Orateur. Nos gens sont d'ailleurs déjà sur place, utilisant tous les dispositifs que nous avons mis en place antérieurement dans la zone en prévision justement d'un tel accident.

LA MOTION SUR LE PROJET DE LIGNE DE PÉTROLIERS—LA RÉACTION DES ÉTATS-UNIS

M. Mather: Monsieur l'Orateur, ma dernière question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Nous dirait-il quelle réponse il a reçue du gouvernement des États-Unis à la suite de la motion que les députés de la Chambre ont approuvée à l'unanimité et qui lui a sans doute été transmise il y a quelques semaines dans laquelle étaient exposés les dangers que comporte le transport du pétrole par ces détroits?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, dans un sens, le fait que le président Nixon et moi avons débattu cette même question il y a plusieurs semaines constitue la réponse à l'inquiétude exprimée non seulement par le gouvernement canadien et la Chambre des communes, mais aussi par un grand nombre de gens d'un bout à l'autre du pays. Lors de notre rencontre, j'ai indiqué au président les moyens grâce auxquels la Com-